

Vie Municipale → page 2

Le travail de l'équipe municipale

Conseil municipal
Organisation du Conseil Municipal

Structures intercommunales

Intercommunalité des coteaux du Girou
Pays Girou - Tarn - Frontonnais
SCOT du Nord-Toulousain

Projets

Salle des fêtes
Modification du POS
Dénomination des voies

Paulhac s'équipe

Ancien presbytère
Éclairage public
Locaux
Écoles
Outillage

Informations pratiques → page 6

Avis

Suivi de l'incinérateur
Salle des fêtes
Assainissement autonome
Le projet d'aéroport
Inscription des professionnels
ADSL
Cabinet infirmier
La déchetterie de Garidech
Horaires de la Mairie
Contacts

État civil → page 8

Associations → page 8

La parole est aux associations

CCAS
Amicale
Chasse ACCA
Club de l'Amitié
Comité des fêtes
Créatisiasmes
Tennis Club de Paulhac
Villages et Terroirs de l'Amitié

Calendrier des Animations



Bulletin municipal
Numéro 59 - Février 2006
Directeur de la publication :
Didier CUJIVES, Maire de Paulhac
Responsable de la publication :
Pierre DUFRESNE, Adjoint au Maire de Paulhac
Mise en page, impression : Place Publique



Éditorial

Un début d'année est toujours l'occasion de faire un bilan de l'année qui s'est achevée.

Pour Paulhac, 2005 aura été une année de continuité des efforts et du travail ; ceux-ci devraient se voir concrétisés en 2006, par la mise à disposition de la population d'équipements et de services nouveaux.

2005 a vu l'influence de la commune s'étendre. La commune s'est impliquée dans la mise en place du Pays Girou - Tarn – Frontonnais et du Scot du Nord-Toulousain. Si les retombées n'en sont pas immédiates, il est clair que les orientations qui sont décidées dans ces structures sont déterminantes pour l'avenir de la commune, et pour ses choix de développement.

2005 a aussi vu un travail conséquent et de qualité pour le projet d'extension de la salle des fêtes. C'est un projet majeur, à la fois financièrement et en termes de structuration du village. Il était donc nécessaire de prendre toutes les précautions avant de le réaliser. C'est chose faite, et les marchés sont lancés auprès des entreprises en charge de la réalisation. Celle-ci se déroulera en 2006.

Par ailleurs, la gestion de la commune reste efficace. En dépit des difficultés rencontrées, les différents travaux sont effectués, et le fonctionnement de l'école (y compris la cantine et la garderie) est assuré, la rentrée s'étant déroulée sans difficulté notable.

Ce bulletin retrace une partie de ce travail de l'ensemble du conseil municipal.

2006 sera l'année de la concrétisation de projets, au premier rang desquels se place l'extension de la salle des fêtes. Et les engagements budgétaires continueront à être respectés, sans autre hausse de la fiscalité que pour compenser l'inflation.

Néanmoins, les transferts de charge de l'Etat vers les collectivités territoriales (Conseil Général et Conseil Régional) sont une menace pour notre commune. En effet, Paulhac, disposant de peu de ressources, est aidée par ces collectivités ; l'alourdissement de leurs charges risque de diminuer cette aide précieuse.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année 2006.

Le conseil municipal

Le travail de l'équipe municipale

Conseil Municipal

Les séances du Conseil Municipal du second semestre 2005 se sont déroulées les 6 juillet, 29 août, 13 octobre, 25 novembre et 14 décembre.

Outre les habituels ajustements budgétaires, ces conseils ont été consacrés aux thèmes suivants :

Extension de la salle des fêtes : avancement du projet, débat financier, passation des marchés,

Changements d'organisation du conseil municipal,

Gestion du personnel communal,

Ecole : nouveaux tarifs de la cantine, garderie,

Travaux sur la commune : réfection de l'ancien presbytère, éclairage public,

Projets de modification du POS et de dénomination des voies,

Equipements divers : matériel, mobilier...

Organisation du conseil municipal

Suite au désengagement de Marie-Bernadette Lepetit du fait de ses activités professionnelles, il a été nécessaire de revoir la répartition des responsabilités entre les membres du conseil municipal, officialisant souvent un fonctionnement déjà en place.

Ainsi, la représentation de la commune à la Communauté de communes des coteaux du Girou a été modifiée (cf. § C3G). Jean-Pierre Azalbert y remplace Marie-Bernadette Lepetit. La composition de la commission d'appels d'offre va aussi évoluer, Gilbert Miral remplacera Martie-Bernadette Lepetit.

Parallèlement, Pierre Dufresne, fortement impliqué dans les travaux pour les structures intercommunales, se voit déchargé de la gestion de la salle des fêtes et des relations avec les associations. Ces charges sont reprises en commun par Michel Delmas et Maryse Vié.



Structures

Nous regroupons sous ce titre les actions, désormais incontournables, du conseil municipal au niveau de l'intercommunalité (Communauté de Communes des Coteaux du Girou, C3G), du pays (Association du Pays Girou – Tarn – Frontonnais, APGTF) et du schéma de cohérence territoriale (Scot).

Intercommunalité des coteaux du Girou

Représentation de Paulhac

La représentation de Paulhac à la C3G a été modifiée par le conseil municipal du 6 juillet 2005.

Les délégués sont maintenant :

- Titulaires : MM. Azalbert, Cujives, Dufresne.
- Suppléants : MM. André, Font, Miral.

Petite enfance

La C3G a réalisé une étude sur la petite enfance et l'accueil des enfants. Les conclusions en ont été présentées fin 2005 : elles préconisent notamment la prise de compétence par la C3G. Une telle prise de compétence est le préalable indispensable à toute action de la C3G.

Parmi les premières actions qui sont évoquées, on peut noter la mise en place d'un centre d'accueil des assistantes maternelles, et la mise en commun du principe d'accueil des enfants en dehors des périodes scolaires (mercredi, vacances), qui permettrait d'en réduire les coûts.

L'examen de la prise de compétence, sur la base de cette étude, devrait se dérouler début 2006.

Haut débit

La C3G a créé une commission « haut débit » afin d'étudier les enjeux des accès internet à haut débit pour son territoire. Après une première période de recensement et de contacts, avec notamment France Télécom, un état assez précis de la situation et de son évolution prévisible pour 2006 a été établi. Il ouvre la voie à la recherche de solutions complémentaires, en coordination avec les autres collectivités.

L'enjeu du développement des services est aussi envisagé.

Une première réunion regroupant l'ensemble des acteurs régionaux a été organisée le 9 janvier 2006 pour finaliser un plan d'action.

intercommunales

Pays Girou-Tarn-Frontonnais

Signature du contrat de Pays

Dans les derniers bulletins, nous vous avons présenté la mise en place progressive du Pays : conseil de développement, charte, puis association « Pays Girou – Tarn – Frontonnais » (APGTF).

2005 aura vu la signature du contrat de pays entre l'association APGTF, le Conseil Général, le Conseil Régional et l'Etat. Celle-ci a eu lieu le 28 juin 2005. M. Martin Malvy, président du Conseil Régional de Midi-Pyrénées, et M. Pierre Izard, Président du Conseil Général, se sont joints à M. Daniel Calas, Président de l'APGTF pour signer le contrat de Pays.

Cette signature s'est déroulée en présence de nombreux élus et représentants du territoire.

Le contrat de Pays ouvre la voie à l'action du Pays : études d'orientation et surtout soutien aux projets.



Conseil de Développement

La carrière de Marie-Bernadette Lepetit l'a contrainte à abandonner ses fonctions de Présidente du Conseil de Développement du Pays Girou – Tarn – Frontonnais. L'assemblée du Conseil de Développement a élu M. Pierre Dufresne comme nouveau Président pour lui succéder.

Cette transmission entre deux élus du conseil municipal de Paulhac traduit l'implication de ceux-ci, et l'influence qu'exerce notre commune sur les orientations du territoire.

Rappelons que Marie-Bernadette Lepetit aura joué un rôle majeur dans la mise en place du Pays., qui n'aurait probablement pas vu le jour dans les délais sans son implication et son travail. Pierre Dufresne était déjà trésorier de l'APGTF, attribution qu'il conserve.

Scot du Nord - Toulousain

Le Scot est un outil de définition des orientations du développement du territoire en termes d'urbanisme, de transports, d'activités économiques... Il s'imposera aux communes, qui devront mettre leurs Plans Locaux d'Urbanisme en conformité avec le Scot.

Comme décrit dans les précédents bulletins municipaux (cf. n° 57, janvier 2005), la mise en place d'un Scot sur l'aire urbaine de Toulouse s'orientait vers la création de quatre Scots :

- **Un Scot central, couvrant essentiellement l'agglomération**
- **Trois Scots périphériques :**

- Sud-Toulousain
- Lauragais
- Nord-Toulousain

avec une charte commune et un établissement de coordination.

La préfecture a entériné cette orientation au printemps 2005 et a appelé les communes et intercommunalités à délibérer sur ces aspects (périmètre, charte). La C3G a ainsi délibéré dès juillet 2005.

Le processus a suivi son cours jusqu'à l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2005 qui définit le périmètre exact du Scot du Nord-Toulousain, à savoir :

- **Communautés de communes :**

- Save et Garonne (13 communes sur le canton de Grenade)
- Canton de Cadours (16 communes)
- Coteaux du Girou (12 communes dont Paulhac)
- Villemur-sur-Tarn (7 communes)

- **14 Communes « isolées » :**

Bessières, Bouloc, Castelnaud-d'Estrètefonds, Cépet, Fronton, Gargas, Labastide-Saint-Sernin, Saint-Jean-L'Herm, Saint-Rustice, Saint-Sauveur, Vacquiers, Villariès, Villaudric et Villeneuve-lès-Bouloc.

2006 devrait voir la création du Syndicat mixte en charge du Scot du Nord-Toulousain sur ce périmètre de 62 communes.



Comme les autres communes, Paulhac doit mettre son Plan Local d'Urbanisme en conformité avec le SCOT.

Projets

Cela fait plusieurs années que l'extension de la salle des fêtes est évoquée. Jusqu'à présent le dossier était dans une phase peu visible : analyse des besoins, études financières...

Salle des fêtes

Les précédents bulletins se sont étendus sur le contenu de ce projet. Le second semestre 2005 aura été celui de la finalisation.

En effet, un travail particulièrement conséquent de MM Thierry Bourthoumieux et Jean-Pierre Azalbert aura permis les appels d'offres aux entreprises, l'analyse des offres et les négociations complémentaires.

Néanmoins, l'enveloppe budgétaire nécessaire pour mettre en œuvre le projet a justifié plusieurs réunions du conseil municipal, parfois animées. Mais, les moyens financiers ont été dégagés.

En outre, les différentes parties intéressées, notamment les associations du village, furent mises à contribution pour valider l'adéquation du projet avec les besoins.

Mais, la conclusion a finalement été acquise : le projet répond aux besoins, s'inscrit dans le projet de développement de la commune, et reste dans une enveloppe raisonnable eu égard aux moyens limités de la commune. Le conseil municipal a donc, le 14 décembre, autorisé M. le Maire à passer les marchés avec les entreprises pour la réalisation des travaux, qui se dérouleront donc en 2006.

Le budget consacré au projet s'élève à un total de 419 765, 78 euros HT, options incluses.

Bien sûr, une grande partie de cet équipement est pris en charge par des subventions, du Conseil Général et du Conseil Régional. La somme restante correspond quasiment aux disponibilités actuelles de la commune, ce qui permet un recours minime à l'emprunt.

Modification du POS

Quelques adaptations sont nécessaires à la marge du Plan d'Occupation des Sols. Une modification de celui-ci est donc à l'étude. Il ne s'agit en aucun cas d'une révision, opération beaucoup plus lourde de mise à jour.

Ainsi, aucun changement de zonage n'est prévu. Il s'agit tout au plus d'adapter la rédaction du règlement sur quelques points, le souci étant principalement d'assouplir le règlement sur les locaux annexes, sur l'aspect extérieur des constructions, sur la possibilité d'installer des activités non nuisibles.

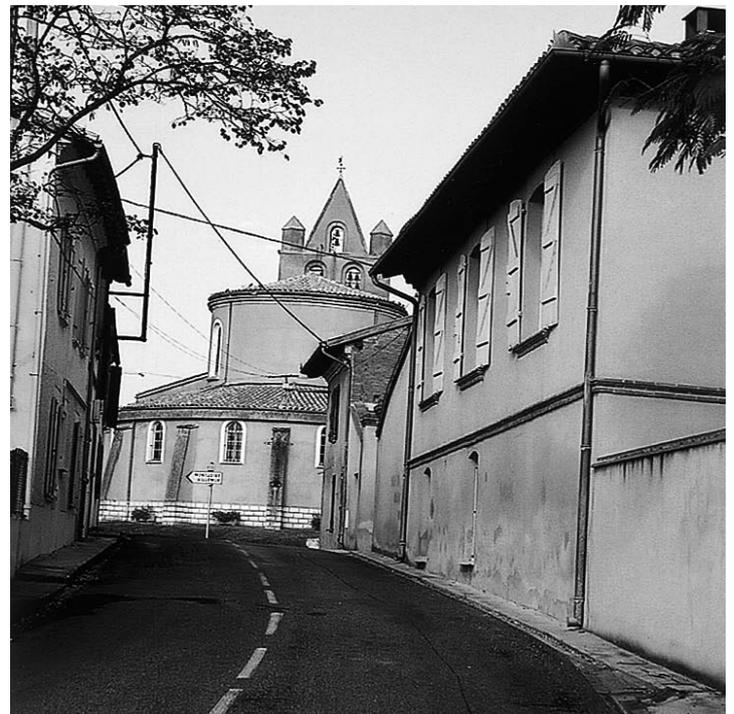
Dénomination des voies

Le conseil municipal a engagé une réflexion sur la dénomination des voies sur le territoire de la commune. Le but est de répondre à la demande de localisation des habitations, qu'elle émane des habitants eux-mêmes ou des services administratifs (Gendarmerie, Poste,...).

Une conséquence probable de cette dénomination sera le repérage des habitations et locaux en attribuant ensuite des numéros sur ces voies.

Cette dénomination permettra aussi d'éditionner des plans renseignés de la commune.

Une première proposition de dénomination a été soumise au conseil municipal ; à l'issue des premières corrections, elle sera publiée sur le site internet de la commune début 2006.



Paulhac s'équipe

Les chapitres précédents ont décrits les réalisations majeures en cours sur la commune. Il convient de rajouter encore quelques éléments.

Ancien presbytère

Les façades du hangar municipal et du logement attenant font l'objet d'une réfection, devenue indispensable. Les travaux, en voie d'achèvement, ont nécessité un budget de 29 150,30 euros HT. Chacun peut juger de la qualité du résultat sur cet édifice qui occupe une situation en vue dans le village.



Éclairage public

Des travaux d'extension de l'éclairage public ont été engagés, dans le village ainsi que dans plusieurs hameaux. Le coût de ces travaux, achevés dans les hameaux et en voie d'achèvement dans le village, s'élève à 26 727 euros, sachant que le coût qui restera à la charge de la commune est de 7 740 euros.



Locaux

En 2004, suite au décès du regretté M. Balthazar, la commune avait fait l'acquisition de sa maison, contiguë à la Mairie. Des travaux de réfection et d'équipement ont été engagés par les employés municipaux. Ainsi, un local sera disponible pour offrir une possibilité supplémentaire aux associations et autres activités de la commune, notamment durant les travaux qui affecteront la salle des fêtes.

École

L'aménagement de la salle informatique de l'école communale a été revu, notamment afin d'être en conformité avec les règles de sécurité. Ainsi, des travaux de menuiserie et d'électricité ont été menés, pour un montant total de 5 745,65 euros HT.

Par ailleurs, le mobilier a fait l'objet d'un complément pour un montant de 900 euros HT.



Outillage

La commune a complété l'outillage disponible pour les travaux pour un montant de 3 369,52 euros HT.

Avis

Suivi de l'incinérateur

*Vous trouvez ci-dessous le compte rendu de la réunion du 7 novembre 2005 pour le suivi de la concentration de dioxines dans le lait, les œufs et les sols. Cette réunion a regroupé des représentants : de Econotre, de la Cire-Drass, des exploitations concernées, de l'association ABCDE, de l'association Pais preservat et des Mairies de Bessières, Layrac et Mirepoix.
Il s'agit du texte d'origine.*

Dans le cadre de la « commission de suivi dioxine », Econotre a présenté le 7 novembre 2005 le résultat des analyses effectuées le 20.09.05 dans cinq exploitations situées à Bessières, Buzet, Roque-maure et Layrac.

Il est tout d'abord rappelé que les analyses sont réalisées par le laboratoire Carso qui est le laboratoire compétent pour ces analyses en France.

Les résultats sont exprimés en picogrammes par gramme de matières grasses (pg/g MG) pour les œufs et le lait, et en picogrammes par gramme de matières sèches (pg/g MS) pour les sols.

Les normes actuellement reconnues sont :

Pour le lait et les œufs : 3 pg/g MG. Toutefois, la norme concernant les œufs n'a été déterminée que pour des œufs provenant de poules élevées en batterie. Il n'y a pas encore de norme européenne pour les œufs provenant de poules élevées en plein air, mais le laboratoire Carso indique que les concentrations habituellement obtenues en France sont entre 1,5 et 5,5 pg/g MG. Il faut aussi savoir que la précision du dosage est de l'ordre de 15%.

Pour les sols, les concentrations doivent être inférieures à 40 pg/g MS qui est le seuil imposant une restriction des cultures.

Ces résultats appellent plusieurs remarques :

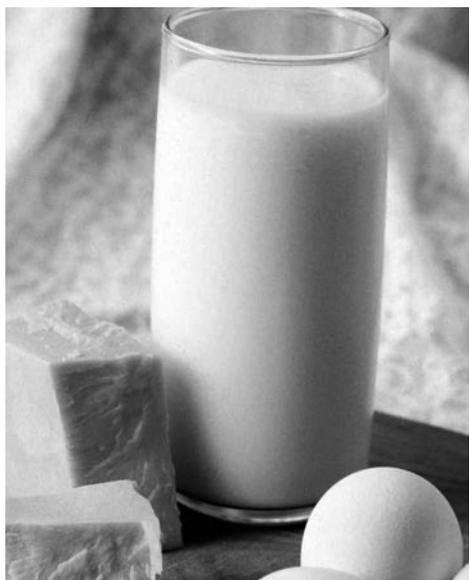
Ils sont parfaitement satisfaisants pour le lait et les sols : lors des précédentes analyses effectuées le 07.09.04, les valeurs étaient très proches sauf pour un prélèvement de sol réalisé dans une exploitation de Buzet où une valeur de 25 pg/g MS avait été trouvée. C'est la raison pour laquelle deux prélèvements ont été effectués cette fois-ci sur l'exploitation concernée. Les valeurs obtenues lors du dernier prélèvement sont strictement normales, indiquant que la précédente analyse avait peut-être été effectuée en un endroit où un feu avait été allumé.

Les analyses effectuées sur les œufs sont également satisfaisantes si l'on tient compte de la remarque faite plus haut, et du fait que les œufs examinés proviennent tous de poules élevées en plein air.

Il n'y a aucune différence significative entre les résultats obtenus à partir de prélèvements réalisés dans des exploitations proches ou non de l'incinérateur Econotre, ce qui tend à prouver que l'incinérateur n'a aucune influence sur les concentrations de dioxine dans le lait, les œufs et les sols.

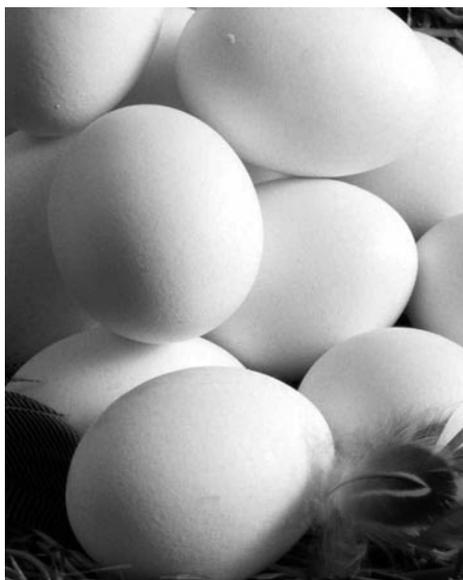
Cette réunion était la septième du groupe de travail depuis le 02.04.03 ; trois séries de prélèvements ont déjà été réalisées (22.04.04, 07.09.04 et 20.09.05). Une nouvelle réunion est prévue courant du premier semestre 2006.

Les résultats obtenus sont les suivants :



Lait :

0,15 et 0,18 pg/g MG pour les 2 exploitations concernées



Œufs :

2,2, 4, 0,85 et 5,5 pg/g MG pour les 4 exploitations concernées



Sols :

1,2, 1,2, 0,93, 1,8 et 1,1 pg/g MS pour les 5 sites concernés

Salle des fêtes

La gestion de la salle des fêtes est dorénavant assurée par Mme Maryse Vié et M. Michel Delmas, maires adjoints.

Assainissement autonome

Le règlement du service public d'assainissement autonome a été modifié. Lors de la vente d'un immeuble, le vendeur devra pouvoir justifier d'un contrôle de bon fonctionnement, ou d'un contrôle de conception et de réalisation, de moins de quatre années. Dans le cas contraire, le contrôle de bon fonctionnement et d'entretien devra être réalisé à la charge du vendeur.

Cette mesure est conforme aux dispositions prises au niveau de la communauté de communes.

Le projet d'aéroport

Le débat public sur la Ligne à Grande Vitesse entre Toulouse et Bordeaux s'est achevé fin novembre. La synthèse doit en être publiée au début de 2006, fournissant la base sur laquelle la décision de poursuivre le projet devra être prise.

La Mairie de Toulouse réclame toujours la création d'une réserve foncière pour l'éventuel nouvel aéroport. Et une association pour la promotion du nouvel aéroport en Ariège (Anatap) s'est créée avec quelques personnalités, dont Henri Martre, ancien « patron » d'Aérospatiale...



Inscription des professionnels

La communauté de communes envisage la création d'un annuaire (gratuit) des professionnels sur son territoire. Les commerçants, artisans, professions libérales, assistantes maternelles, etc... qui souhaitent y apparaître peuvent communiquer leurs coordonnées (nom ou raison sociale, adresse, téléphone, fax, e-mail, activités) à la Mairie.

ADSL

Face aux interrogations des nouveaux habitants, un petit rappel de la situation est nécessaire.

Depuis 2001, trois recensements des demandes potentielles d'ADSL ont été effectués. Aucun n'a permis d'approcher un tant soit peu la barre des 100 demandes qu'avait exigée France Télécom. Les solutions alternatives envisagées (réunion publique du 24 juin 2004) ont suscité un intérêt encore moindre dans la population.

France Télécom a confirmé récemment l'équipement du central de Paulhac pour l'ADSL dans le second semestre 2006. Ceci devrait permettre l'accès à l'ADSL 512 Kbit/s à :

100 % des Paulhacois raccordés au central de Montastruc, 95 % des Paulhacois raccordés au central de Paulhac, et 35 % des Paulhacois raccordés au central de Villariès, soit une couverture d'environ 89% de la population. On pourra se reporter au bulletin municipal de juillet 2004 (n° 58, disponible sur le site internet de la commune) pour plus de détails.

Par ailleurs, une action est menée au niveau de la communauté de communes pour la résorption des zones blanches (cf. précédemment dans ce bulletin). Le Conseil Général a aussi lancé des actions sur ce problème.

Cabinet infirmier

Nous rappelons qu'un cabinet infirmier existe sur Bessières, animé par Josiane Bordignon et Cathy Boyer. On peut les contacter au 05 61 84 31 46.

La déchetterie de Garidech

La déchetterie de Garidech est ouverte les :

lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h, et de 14h à 18h.
dimanche de 9h à 17h.

La déchetterie est dorénavant fermée les mardi, jeudi et jours fériés.

Horaires de la Mairie

Les horaires d'ouverture au public sont :

Mardi : de 13h30 à 18h30,

Mercredi, Jeudi et Vendredi : de 13h30 à 17h30,

Samedi : de 9h à 12h.

En dehors de ces plages, et en cas d'urgence, il convient de joindre le maire ou un de ses adjoints..

Contacts

Les membres du conseil municipal sont à votre disposition sur rendez-vous. S'adresser à la mairie (05 61 84 25 30).

Il est aussi possible de contacter la Mairie ou le conseil municipal via internet par messagerie :

- mairie@paulhac.fr

- pnom@paulhac.fr avec «p» initiale du prénom et «nom»

nom de famille pour les conseillers, ce qui donne par exemple :

dcujives@paulhac.fr

État civil

Naissances

MONDON Lhéna
le 04.07.2005 à Toulouse

MEGARD Clémentine
le 23.07.2005 à Saint Jean

BLANC Léa
le 31.07.2005 à Saint Jean

CHAUVIN Emma
le 18.09.2005 à Toulouse

GIMENEZ Manuella
le 03.11.2005 à Saint Jean

BODIN Kylian
le 20.12.2005 à Toulouse

Mariages

BOTTEGA Florence et MONNEJA Franck
le 20.08.2005

BOY Véronique et PAPAIX Olivier
le 22.10.2005

AURADE Audray et VISPE Frédéric
le 24.12.2005

Décès

BOUTES Pierre
le 13.12.2005 à Montauban

La parole est

CCAS

Le traditionnel repas du CCAS est prévu pour le 18 novembre 2006.
Le bureau du CCAS vous souhaite à tous une bonne année 2006.

Le bureau

La Présidente déléguée : Sylvie Sauvestre

Amicale (année 2005-2006)

À toutes les personnes intéressées pour aider les enfants

• POURQUOI L'AMICALE ?

Tout simplement, elle permet d'organiser des manifestations afin de récolter des fonds pour les sorties et les activités (Père Noël, cadeaux, carnaval, livre) des enfants de l'école de PAULHAC.

• QUI DIRIGE L'AMICALE ?

Des parents bénévoles qui travaillent et qui désirent participer à la vie de l'école.

• POURQUOI PRENDRE LA CARTE D'ADHERENT ?

Les fonds récoltés en début d'année sont utilisés au fur et à mesure des activités et sorties des enfants.

Nous profitons du début de celle-ci pour vous solliciter.

Parents, mamies, papis, tantes, oncles, tous à vos stylos !!!!

Si vous désirez participer, vous pouvez envoyer un chèque libellé à l'ordre de l'AMICALE à la mairie qui transmettra, ou auprès des enseignants de l'école dans le cahier de liaison.

• POUR INFORMATION

Les membres du bureau ont changé :

PRESIDENT : Jean-Michel MURAWSKI

SECRETAIRE : Claire MOUYSET

SECRETAIRE ADJOINTE : Françoise MARIAN

TRESORIERE : Glwadys DESCOUSSE

TRESORIERE ADJOINTE : Dolorès GUILAUMET

LES PRINCIPALES MANIFESTATIONS DE L'AMICALE

22 janvier 2006 : projection de film cinéma + galette des rois à la salle des fêtes

UNE PROJECTION SERA PREVUE UN DIMANCHE PAR MOIS à la salle des fêtes (les dates vous seront communiquées ultérieurement).

12 mars 2006 : LOTO à la salle des fêtes.

21 mai 2006 : 3ème VIDE GRENIER.

UN GRAND MERCI ENCORE A TOUTE L'EQUIPE DE L'ANCIEN BUREAU POUR LE TRAVAIL REALISE.

Le bureau

Président : Mr Jean-Michel Murawski - 05.61.84.61.24

Association Caractères

Nous profitons de la nouvelle année pour exprimer nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et d'optimisme au plus grand nombre !

CARACTERES entame sa sixième année d'existence. Celle-ci permettra de combler nos plus fortes attentes puisque le local que nous avons toujours souhaité devrait enfin voir le jour. Il nous permettra de développer favorablement l'ensemble de nos activités et d'accueillir nos adhérents fidèles et tous les nouveaux dans d'excellentes conditions.

aux Associations

Nous remercions Pierre Dufresne pour toutes ses actions passées en tant qu'Interlocuteur des Associations au sein du Conseil Municipal de Paulhac. Nous remercions également le Conseil Général, le Conseil Régional, la Communauté des Communes des Coteaux du Girou, le Comité du Bassin pour l'Emploi du Nord-Est Toulousain ainsi que le Ministère de la Jeunesse et des Sports qui ont contribué financièrement à la mise en place de nos projets. Ces structures ont œuvré concrètement pour favoriser le déroulement de nos actions associatives. Nous espérons à chaque nouvelle manifestation rencontrer l'adhésion des habitants de nos communes pour les actions que nous menons : Marché des Arts, Marché des Temps Créatifs, Rencontres d'artistes peintres, Salon de Jeux, Foire aux livres, Rencontres d'auteurs, stages et animations.....

Si vous, ou des amis à vous, avez un peu de temps libre, venez donc nous rejoindre ! Il y a toujours des idées et de quoi faire. A bientôt et bonne année !

Le bureau

Présidente : Mme Colette Dufresne - 05.61.84.33.76
caracteres@paulhac.fr

Chasse – A.C.C.A.

Depuis la prise de fonction du nouveau bureau, peu de mois se sont écoulés, mais la société voit d'un bon œil le déroulement et la fin de saison. Un effort particulier a été fait concernant les lâchers de faisans et perdreaux. Pour le repeuplement, et en fonction du budget, la société envisage également d'augmenter le nombre de reproducteurs. Comme tous les ans, le banquet de l'ACCA aura lieu à la salle des fêtes de notre village le 8 avril 2006 à 12h00.

Monsieur Léon, traiteur à BLOULE (82) aura le soin de dresser ce banquet et de vous le servir, son menu étant une nouveauté tout en restant dans la tradition. Sachez également qu'au niveau de l'animation, ce jour-là, nous aurons le plaisir d'apprécier « JEANE » pour sa musique, sa bonne humeur et ses surprises. En soirée, une soupe au fromage vous sera servie tout en dansant. Enfin, en ce début d'année, le bureau de l'ACCA et ses sociétaires vous présentent leurs meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité.

Bonne Année à vous toutes et à vous tous.

Le bureau

Président : Mr Claude Jornaler

Club de l'Amitié

Les manifestations du 2ème semestre 2005 se sont déroulées telles que prévues sur le calendrier fixe au début de l'année 2005. Nous vous les rappelons ci-dessous :

- Jeudi 28 juillet 2005 : Spectacle son et lumière à Foix « Si l'Ariège m'était contée »
- 14 et 15 août 2005 : Kermesse et tirage de la tombola
- Samedi 17 septembre 2005 : Journée pétanque qui cette année ne nous pas conduits très loin. Accueil chaleureux par le Quartz – très bon repas – mais hélas le temps n'était pas avec nous : pluie, vent, froid...mais quand même très bonne journée.
- Dimanche 25 septembre 2005 : 4 couples de nos adhérents ont

fêté leurs 50 ans de mariage. Il s'agit des couples ALZIEU, BROUSSE, GERMA (Paulhac) et BONNAFOUS (Bessières).

- Dimanche 23 octobre 2005 : Repas dansant animé par l'orchestre « Cœur de musette »
- Dimanche 6 novembre 2005 : Notre 2ème loto de l'année qui a obtenu le même succès que le 1er .
- Dimanche 27 novembre 2005 : repas de fin d'année auquel 147 personnes nous ont fait le plaisir de participer. Nous remercions vivement M Didier CUJIVES d'avoir bien voulu nous honorer de sa présence.
- Mardi 13 décembre 2005 : Loto mensuel, assemblée générale, renouvellement des adhésions et inscriptions de nouveaux adhérents.

PREVISIONS POUR LE 1ER SEMESTRE 2006 :

Jeudi 19 janvier : Sortie

Dimanche 26 février : Loto

Mercredi 15 mars : Sortie cabaret

Samedi 22 avril : Sortie au Pas de la Case

Samedi 20 mai : Pique-nique au Chai des Monges

Mercredi 21 juin : Sortie

NE PAS OUBLIER LES LOTOS MENSUELS (2ème mardi du mois)

Le bureau

Présidente : Mme Solange Bottega - 05.61.84.94.32

Comité des fêtes

Pour toute information contacter

le Président : M. Cédric Péliissier - 05.61.84.17.87

Créatisismes

Cette nouvelle saison a débuté difficilement : la gymnastique du matin et la danse de salon ont dû être arrêtées faute d'un minimum de participants. Espérons que nous pourrions les relancer très prochainement...

- LA GYMNASTIQUE DU SOIR (le mercredi de 19h30 à 20h30) Maintenu, avec une nouvelle animatrice, SANDRINE, qui fait l'unanimité parmi les participants et participantes.
 - LES ARTS MATIAUX (lundi soir et jeudi soir de 18h30 à 21h30)
 - LE TRAINING a été intégré dans les cours du jeudi, MARIE l'animatrice nous ayant quittés pour poursuivre ses études hors de la région.
 - L'ACTIVITÉ PARENT-ENFANT a un succès confirmé avec de nouveaux parents hommes.
 - LES ADULTES renouvellent leur inscription d'une année sur l'autre, ce qui montre la satisfaction de se retrouver dans une ambiance amicale, conviviale et sportive.
 - UN GROUP ADOS a été créé pour accompagner cette tranche d'âge qui se développe.
 - DANSE AFRICAINE
 - ENFANTS (mercredi de 17h à 18h et de 18h à 19h). Très bonne participation...
 - ADULTES (mardi soir de 19h15 à 20h45)
- Nombreuses nouvelles adhérentes, le groupe se forme avec la complicité de JOELLE ET AXELLE.
- ROLLER (le dimanche matin de 10h30 à 12h)
- Redémarrage très difficile... Nous attendrons le printemps pour relancer cette activité que le froid et la pluie ont perturbée.

• RANDONNÉE un dimanche par mois

De nouvelles recrues cette année, l'ambiance est toujours chaleureuse et les circuits agréables. Pause pendant les fêtes, puis nous reprendrons par des sorties de l'après-midi en attendant fin mars.

• CHANT (lundi soir de 20h30 à 21h30 à la salle polyvalente de l'école). C'est à nouveau un succès ! il y a maintenant 4 hommes, soit environ un tiers des participants.

POUR L'ANNÉE 2006, 3 DATES IMPORTANTES A RETENIR :

• 19 mars : 1er stage Yoseikan – Budo que nous organisons, les participants viendront de tout le grand sud... Le maître Hiroo MOCHIZUKI ou son fils Mitchi MOCHIZUKI sera là. Un événement important pour les arts martiaux.

• 11 juin : Le Poutou, randonnée de Launaguet à Paulhac (Chai des Monges)

• Fin juin : Le gala de CREATISIAMES, après la fête des écoles
Il reste encore deux trimestres d'activité, vous pouvez encore nous rejoindre ! Nous faisons appel, comme tous les ans, aux personnes qui auraient des idées et envie de nous faire les partager. Contactez-nous !

• DERNIERE MINUTE : Nous vous proposons un cours de yoga par une animatrice diplômée déjà connue de certaines paulhacoises qui suivent ses cours dans des villages alentours. Un minimum de 8/10 participantes (ts) est nécessaire. Appelez Pierre DESCHAMPS (05 61 84 52 94) pour établir un cours d'essai

L'ensemble du Bureau vous présente ses meilleurs vœux.

Le bureau

Président : Mr Pierre Deschamps - 05.61.84.52.94

Tennis Club de Paulhac

Nous souhaitons optimiser l'occupation du terrain de tennis en proposant un tarif unique par famille (couple + enfants) qui est de 25 euros. Lors de l'inscription veuillez donner le nom et la date de naissance des membres qui composent votre foyer, susceptibles de jouer au tennis afin que nous puissions dresser une liste précise des adhérents.

Nous tenons à rappeler aux parents dont les enfants sont membres de l'école de tennis qu'ils sont inscrits d'office en tant qu'adhérents du Tennis de Paulhac sans contrepartie financière.

N'hésitez pas à contacter Jean-Alain Azalbert au 05.61.84.18.18 ou Catherine Laberanne au 05.61.84.25.21, qui se tiennent à votre disposition pour tous renseignements.

Le bureau du Tennis Club fonctionne en comité restreint. Nous lançons donc un appel aux personnes désireuses de nous rejoindre afin de nous aider à mener à bien le devenir de l'association.

L'école de Tennis gérée par le nouveau moniteur, M. Vincent Leborgne ne compte pas moins de 26 élèves de Paulhac.

La salle des fêtes du village reçoit les cours de mini-tennis sur le créneau horaire 14H30-16H30 le mercredi, quand le mauvais temps ne permet pas le jeu extérieur.

Vincent vous informe que des stages de tennis seront organisés pendant chaque période scolaire pour une durée d'une heure ou deux et toujours en matinée. Ils s'adressent aussi bien aux enfants qu'aux adultes, désireux d'apprendre cette pratique ou de se perfectionner. Le premier stage se déroulera du 19 au 23 Décembre (contact : 06.03.43.28.14). Une note festive dans le calendrier de l'association

: Les amateurs de l'Aligot retiendront la date du 26 Mars. Cette manifestation récurrente connaît toujours un grand succès.

Nous profitons de l'occasion pour remercier M. Pierre Dufresne, qui en tant que coordinateur des associations de Paulhac, s'est toujours montré disponible et à notre écoute.

Nous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année, et une excellente année 2006.

Le bureau.

Président : M J.A. Azalbert – 05.61.84.18.18

Villages et Terroirs de l'Amitié

Lors de l'assemblée générale du 3 décembre 2005, le bureau a été reconduit dans son intégralité. A ce jour, notre association compte 67 adhérents dont 25 familles.

Début septembre 2005, 9 Paulhacois ont représenté notre commune comme prévu au « marathon des vignes ». Nos sportifs ont été reçus et logés très chaleureusement dans des familles Pauillacoises.

De nouvelles activités sont envisagées pour cette année 2006 :

1er ou dernier week-end d'avril : « le printemps de châteaux » à Pauillac.

23 avril : 4ème randonnée Saint Joryenne (cycles) ; Paulhac sera un village étape, des animations sportives (VTT, marche...) seront au programme.

Journée « lâcher de truites ».

Au mois de décembre : « loto ».

L'ensemble de l'association « Villages et Terroirs de l'Amitié » vous souhaite une très bonne année à tous.

Le bureau.

Président : M J.B. Delmas – 05.61.84.40 21.



Calendrier des Animations

MOIS	JOUR	DATE	MANIFESTATIONS	ASSOCIATIONS	SALLE
JANVIER	SAMEDI	7	STAGE ARTS MARTIAUX (10h-17h)	CREATISIAMES	S-F
	SAMEDI - DIMANCHE	14 - 15	ARTS MARTIAUX	CREATISIAMES	S-F
	JEUDI	19	SORTIE	CLUB AMITIE	
	DIMANCHE	22	DIFFUSION FILM	AMICALE LAIQUE	S-F
	SAMEDI	28	VŒUX	MAIRIE	S-F
FEVRIER	SAMEDI	11	SOIRE ALSACIENNE	COMITE DES FETES	S-F
	DIMANCHE	12	DIFFUSION FILM	AMICALE LAIQUE	S-F
MARS	DIMANCHE	5	LOTO	CLUB AMITIE	S-F
	DIMANCHE	12	LOTO	AMICALE LAIQUE	S-F
	SAMEDI - DIMANCHE	18-19	ARTS MARTIAUX	CREATISIAMES	S-F
	SAMEDI	25	ALIGOT	TENNIS	S-F
	DIMANCHE	26	DIFFUSION FILM	AMICALE LAIQUE	S-F
	VENDREDI	31	REUNION PUBLIQUE	MAIRIE	S-F
AVRIL	SAMEDI - DIMANCHE	1 - 2	ANIMATION	CMJ	S-F
	SAMEDI - DIMANCHE	8 - 9	REPAS	ACCA	S-F
	SAMEDI	22	SORTIE	CLUB AMITIE	
	DIMANCHE	23	JOURNEE CYCLES	V.T.A.	S-F
MAI	DIMANCHE	14	JOURNÉE SPORTIVE	V.T.A.	
	SAMEDI	20	SORTIE	CLUB AMITIE	
	DIMANCHE	21	VIDE-GRENIER	AMICALE LAIQUE	S-F
JUIN	VENDREDI	2	A.G.	ACCA	S-F
	DIMANCHE	4	DIFFUSION FILM	AMICALE LAIQUE	S-F
	SAMEDI - DIMANCHE	10 - 11	POUTOU	CREATISIAMES	S-F
	MERCREDI	21	SORTIE	CLUB AMITIE	
	VENDREDI	23 OU 30	FETE ECOLE - GALA	AMICALE LAIQUE CREATISIAMES	S-F
JUILLET	SAMEDI - DIMANCHE	8 - 9	SPECTACLE SON ET LUMIERE	CLUB AMITIE	
AOUT	SAMEDI	12 - 19	FETE DU VILLAGE	COMITE DES FETES	S-F
SEPTEMBRE	VENDREDI	8	FORUM ASSOCIATIONS		S-F
	SAMEDI	9	PETANQUE	CLUB AMITIE	
	DIMANCHE	17	DIFFUSION FILM	AMICALE LAIQUE	S-F
	DIMANCHE	24	GOUTER ANNIVERSAIRE	CLUB AMITIE	S-F
OCTOBRE	VENDREDI	13	A.G.	COMITE DES FETES	S-F
	DIMANCHE	15	DIFFUSION FILM	AMICALE LAIQUE	S-F
	DIMANCHE	22	REPAS DANSANT	CLUB AMITIE	S-F
NOVEMBRE	DIMANCHE	12	DIFFUSION FILM	AMICALE LAIQUE	S-F
	SAMEDI	18	REPAS	C.C.A.S.	S-F
	DIMANCHE	26	REPAS DE FIN D'ANNEE	CLUB AMITIE	S-F
DECEMBRE	SAMEDI - DIMANCHE	2 - 3	LOTO	V.T.A.	S-F
	SAMEDI	9	A.G. 10H	V.T.A.	S-F
	DIMANCHE	10	DIFFUSION FILM	AMICALE LAIQUE	S-F
	MARDI	12	A.G.	CLUB AMITIE	S-F